



CLASSIQUES
GARNIER

WENDEL (François), « Sources », *L'Église de Strasbourg, sa constitution et son organisation (1532-1535)*, p. 11-23

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16337-4.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16337-4.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1942. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SOURCES

A. SOURCES MANUSCRITES

Le synode de 1533 a donné lieu à une intense activité littéraire dont il subsiste, aujourd'hui encore, de nombreuses traces. Mémoires d'origine ecclésiastique, décisions et prescriptions du Magistrat, procès-verbaux des séances du synode ou des commissions permettent de reconstituer l'histoire extérieure du synode, la marche des délibérations, les étapes de l'élaboration des ordonnances. Mais la masse des documents ne doit pas faire illusion ; plus d'une pièce importante, voire décisive, semble être définitivement perdue. Et cela depuis longtemps, car, dès le début du XVIII^e siècle, l'archiviste Wencker a qui nous devons de précieuses copies de pièces aujourd'hui détruites constatait la disparition de certains écrits. De ce qui reste, une infime partie seulement a été publiée. Roehrich, Baum et, dans une moindre mesure, Adam et W. Sohm ont utilisé pour leurs travaux un grand nombre de documents, mais il y en a au moins autant qu'ils ont injustement négligés ou qui leur sont demeurés inconnus. D'autres, en revanche, ont péri ou ont été égarés depuis la publication de leurs recherches. Ajoutons que nos investigations ont porté principalement sur les Archives du Chapitre de Saint-Thomas et sur les Archives de la ville de Strasbourg ; quelques pièces ont été empruntées au *Thesaurus Baumianus*, importante collection de copies établie par J.-G. Baum et ses disciples et conservée à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

Il ne peut s'agir de dresser ici un inventaire complet des manuscrits utilisés ; nous nous bornerons à une rapide description des documents les plus importants.

I. Documents relatifs à l'histoire extérieure du synode. — Le premier de ces documents, dans l'ordre chronologique, est le mémoire rédigé par les ministres et les anciens en vue de demander au Magistrat la convocation d'un synode. Cet écrit qui fut remis au Grand Conseil le 30 novembre 1532 par Capiton, Hédion, Bucer et Zell se présente sous la forme d'un cahier in-folio de 8 feuillets comprenant 13 pages d'écriture de Conrad Hubert, le fidèle secrétaire de Bucer ; quelques notes marginales semblent devoir

être attribuées à Capiton ¹. Cette pièce était généralement connue ; il n'en était pas de même de la réponse rédigée par Jacques Sturm au nom de la commission désignée par le Magistrat, réponse dont les termes furent discutés en conseil le 12 avril 1533 ². Il s'agit de 8 pages in-folio entièrement écrites de la main de Sturm, à l'exception d'une brève annotation qui pourrait remonter à Capiton ³.

Le programme détaillé du synode qui avait été mis au point par un comité de rédaction comprenant des délégués du Magistrat, les principaux ministres et la commission permanente des anciens a été conservé également dans la version originale de Conrad Hubert. Bucer y a ajouté de sa main un certain nombre de corrections et d'additions marginales ⁴. L'intérêt de ce document qui n'avait été utilisé que partiellement jusqu'à présent est rehaussé par la présence des XVI Articles dogmatiques qui devaient être présentés à l'approbation du synode et dont c'est ici la première version. Elle fut amendée au cours des débats et augmentée d'une « explication du contenu des trois derniers articles » ; ce deuxième texte existe dans le manuscrit de Hubert et contient, lui aussi, de nombreuses corrections autographes de Bucer ⁵. Roehrich l'a utilisé pour sa publication des Articles, mais sans tenir compte des corrections et en négligeant l'appendice concernant les trois derniers articles ; la version publiée est souvent incorrecte ⁶. Un troisième état du texte est constitué par une copie calligraphiée de Conrad Hubert qui fut soumise à l'approbation solennelle du Conseil le 4 mars 1534 ⁷. De ce dernier document dépend étroitement la quatrième version des Articles à laquelle on peut attribuer une valeur à tout le moins officieuse, puisqu'elle se trouve insérée dans la compilation rédigée vraisemblablement par l'avocat de la ville en vue de la publication de l'ordonnance ecclésiastique ⁸. La comparaison de ces divers manuscrits ne laisse pas d'être instructive ; on en trouvera le texte et les variantes à la fin de ce volume.

La liasse des documents relatifs à la convocation et aux préparatifs matériels du synode n'offre qu'un intérêt secondaire. Il en

¹ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 12-19. — Cf. *Fragments des Anciennes Chroniques d'Alsace*, X. L. DACHEUX, *Les Annales de Sébastien Brant*, Strasbourg, 1901, p. 420, n° 4984.

² *Annales de Brant*, p. 421, n° 4992-4994.

³ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 20-26.

⁴ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 27-36.

⁵ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 66-69.

⁶ ROEHRICH, *Geschichte*, t. II, pp. 263-268 ; reproduit dans BUSSIÈRE, *Histoire du développement du protestantisme*, t. I, pp. 372 ss.

⁷ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 70-75. Le dixième article est reproduit dans FICKER et WINCKELMANN, *Handschriftenproben*, t. II, pl. 67.

⁸ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 92-99.

va autrement des procès-verbaux des séances. Nous n'en possédons malheureusement plus la version définitive, telle qu'elle a dû être produite à la deuxième session du synode, en octobre 1533. Roehrich déjà s'était plaint de n'avoir pas retrouvé ces procès-verbaux au complet. Ses investigations lui permirent d'expliquer, pour partie, cette disparition⁹. Quant à son exposé, il en emprunta les éléments, nous dit-il, « aux fragments des procès-verbaux qui se trouvent dans la succession de Wencker et de Schädäus et dans les archives ecclésiastiques de Strasbourg »¹⁰. Ce sont les fragments de Wencker qui paraissent également avoir servi de prototype à la copie très fautive que l'on trouve dans le *Thesaurus Baumianus*¹¹, et dont se sert Baum. Le texte donné par Wencker commence par le procès-verbal de deux séances de la deuxième session du synode (23 et 29 octobre), la dernière étant d'ailleurs incomplète. Arrivé à ce point, le célèbre archiviste constata une lacune dans son texte et inséra à la suite les procès-verbaux des séances de la première session, en commençant par la fin de celle de l'après-midi du 4 juin et en poursuivant jusqu'à la fin de la session, le 14 juin. La version qu'il avait sous les yeux était donc, elle aussi, incomplète des séances du 3 juin et du début de l'après-midi du 4 juin et ne respectait pas l'ordre chronologique. Gerbert qui s'est borné à consulter les écrits de Roehrich et de Baum, en les complétant à l'aide des documents contenus dans le *Thesaurus Baumianus*, mais sans avoir recours aux originaux, n'a pas dépassé les résultats acquis avant lui¹². Par la suite, W. Sohm fut amené à citer, en parlant incidemment du synode de 1533, un passage qui était emprunté à un document ne figurant pas dans la copie de Wencker, mais dont il n'avait pas reconnu le caractère inédit¹³. C'était un cahier de 12 pages in-folio dans lequel le « protonotaire » de la République strasbour-

⁹ ROEHRICH, *Geschichte*, t. II, p. 101 : « Les actes de ce synode n'existent plus au complet ; ayant été envoyées plusieurs fois à des destinataires du dehors, certaines parties se perdirent. Les discussions concernant Hofmann furent publiées par Bucer peu après le synode, dans une rédaction détaillée. ...Le pasteur de Hunawirh, Conrad Lautenbach, en 1578 encore, avait reçu en communication du D^r Marbach la partie concernant Schweneckfeld ; cette partie est encore la plus complète. Il semble que, vers 1553, Martin Frecht, pasteur à Ulm, ait eu en sa possession une partie importante des procès-verbaux, car il se déclarait prêt à les renvoyer à Strasbourg, à condition qu'on les fit imprimer ; il espérait, en effet, qu'ils seraient utiles dans la lutte contre les sectaires ; mais on n'en fit rien. »

¹⁰ *Ibid.* En fait, Roehrich ne semble avoir utilisé que les copies de Wencker. Arch. St-Thomas, *Varia ecclesiastica*, I^a, ff. 226-243.

¹¹ *Thes. Baum.*, t. VI, pp. 88-94 ; 195-211. L'ordre de classement de cette copie est purement arbitraire et semble dû à une erreur du relieur. — BAUM, *Capito und Butzer*, p. 492.

¹² GERBERT, *Sectenbewegung*, pp. 162, n. 1 ; 163, n. 1.

¹³ W. SOHM, *Die Schule Johann Sturms und die Kirche Strassburgs*, pp. 127 s.

geoise, Jean Meyer, avait consigné les notes qui devaient lui servir pour la rédaction définitive du procès-verbal¹⁴. L'écriture, hâtive au point d'être parfois illisible, les nombreuses abréviations, les corrections et les ratures confirment qu'il s'agit bien là d'un brouillon, mais d'un brouillon d'une valeur particulière, puisqu'il contient précisément le compte-rendu des séances du 3 et du début de l'après-midi du 4 juin 1533 — il n'y eut pas de séance du matin ce jour-là — qui faisait défaut dans les copies utilisées jusqu'ici. Il a été possible ainsi de reconstituer, au moins dans son état primitif, l'ensemble du procès-verbal du synode, à l'exception de la fin de la seconde séance de la deuxième session. Ce premier état du texte ne diffère d'ailleurs, selon toute vraisemblance, pas beaucoup de la version définitive, si l'on en juge d'après le brouillon du procès-verbal de la deuxième session que nous possédons également dans l'original de J. Meyer ; une comparaison avec le texte donné par Wencker ne fait apparaître que très peu de variantes¹⁵. On pourrait objecter, il est vrai, que la conformité entre ces deux versions est illusoire, à supposer que Wencker lui-même n'ait eu à sa disposition que les brouillons de J. Meyer ; mais cette hypothèse nous paraît dénuée de toute vraisemblance, puisque son adoption rendrait incompréhensible que Wencker ait pu ignorer l'existence du procès-verbal du début de la première session dont le brouillon se trouvait certainement déjà de son temps dans la même liasse que celui de la deuxième session¹⁶.

II. Documents concernant l'élaboration des ordonnances. — La pièce fondamentale consiste dans le mémoire qui fut mis au point par la commission nommée à la suite de la première session du synode et dont faisaient partie Bucer et Capiton, ainsi que les deux vicaires Gaspard Steinbach et Melchior Cumanus et quatre anciens. Ce rapport est conservé dans sa version originale, rédigée par Conrad Hubert et formant un ensemble de 17 ff. in folio écri-

¹⁴ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 77-82. — Sur Jean Meyer, cf. la notice biographique de FICKER et WINKELMANN, *Handschriftenproben*, t. I, p. 18. La preuve que le procès-verbal a été rédigé par le chef de la chancellerie ruine l'hypothèse tendancieuse des éditeurs du *Corpus Schwenckfeldianorum* (t. IV, pp. 786 ss.), qui désignent Bucer comme auteur du document, afin de pouvoir mieux en mettre en doute l'impartialité.

¹⁵ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 116-119 ; cf. *Varia ecclesiastica I*^a, ff. 226 ss.

¹⁶ Deux fragments du procès-verbal ont été publiés : le premier, correspondant aux ff. 237 et 238 de Wencker, par ROEHRICH, *Wiedertäufer*, pp. 64 s. ; le second, plus étendu et édité avec plus de soin, concerne la discussion avec Schwenckfeld (*Corpus Schwenckfeldianorum*, t. IV, pp. 790-799). Pour tout le reste, il convient de se reporter au texte de Wencker, dans la mesure où le rend possible le très mauvais état de conservation de son recueil.

tes sur les deux faces ¹⁷. Son titre le présente comme une œuvre provisoire soumise à l'examen des « présidents », c'est-à-dire des quatre délégués du Magistrat, des anciens et des ministres. De fait, le mémoire fut porté devant le synode lors de sa seconde session, en octobre 1533. Un certain nombre de corrections transcrites dans les marges du manuscrit de Hubert sont le résultat de cette première discussion. D'autres corrections ont été ajoutées en juin 1534, au moment où le Conseil délibéra, à son tour, sur le mémoire. En dépit de ces modifications dont il a été possible de préciser dans presque tous les cas l'origine et la signification exactes, l'œuvre de la commission a été maintenue pour l'essentiel et incorporée telle quelle dans le texte de l'ordonnance ecclésiastique, le travail de révision se bornant, dans la plupart des cas, à revêtir des formules législatives habituelles les vœux de la commission. Les exceptions à cette règle n'en sont que plus significatives, ainsi que nous aurons l'occasion de le souligner ultérieurement. Quant à l'auteur de cette pièce, il est possible de le déterminer avec une certitude presque absolue. Les quatre anciens qui faisaient partie de la commission de rédaction doivent être écartés dès l'abord, même Lindenfels qui avait été ammeistre l'année précédente ; le mémoire est trop technique pour avoir été l'œuvre d'un non-théologien. Tout au plus, l'un ou l'autre des anciens aura-t-il été appelé par l'auteur ou les auteurs à donner son avis sur tel ou tel point de détail. On peut négliger aussi la collaboration de Gaspard Steinbach, l'un des vicaires de Zell à la cathédrale, et de Melchior Cumanus qui exerçait des fonctions semblables à l'église Ste-Aurélie. Ni l'un ni l'autre ne jouissait d'un prestige suffisant pour faire prévaloir son opinion à côté de celle de Capiton et de Bucser qui seuls ont donc pu prendre une part active dans la rédaction. Or, tous les indices conduisent à attribuer le rôle essentiel à Bucser : le nombre et la nature d'un grand nombre de corrections autographes de Bucser se bornant à rectifier une expression ou à réparer une erreur du copiste, le fait que le manuscrit est l'œuvre de Hubert, le style, enfin et surtout les idées exprimées qui sont en étroite parenté avec celles que l'on rencontre, d'une part, dans le mémoire rédigé par Bucser en vue de l'ordonnance ecclésiastique d'Ulm en 1531 ¹⁸ et, d'autre part,

¹⁷ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 2 ss. : *Παράδοσις τῆς συνόδου. Bedacht des auszschutzes, von ordinantzen vnnnd kirchenbreuchen, alles vff besserung v. gunstigen Herren der Presidenten / kirchenpflegere / vnnnd pfarreren.* Se trouve également parmi les copies de Wencker (Arch. St-Thomas, *Varia ecclesiastica I*^a).

¹⁸ *Christenlich leeren vnd ceremonien vnd leben durch die predigkanten gestölt* (Arch. St-Thomas, *Varia ecclesiastica III*, ff. 349 ss.). Cf. J. ENDRISS, *Das Ulmer Reformationsjahr 1531*, Ulm [1931], pp. 44 ss.

dans le traité sur l'administration ecclésiastique que Bucer publiera au printemps de 1534¹⁹. Ce sont là autant de commencements de preuve dont la réunion emporte la conviction, ce qui ne veut pas dire que Capiton n'ait pas eu sa part aussi dans ce travail, mais une part moindre ; sur la question essentielle des rapports entre l'Église et le Magistrat, le mémoire adopte, dès sa version originale, une attitude qui correspond exactement à celle de Bucer, mais que Capiton avait déjà dépassée, à ce moment. Il est donc légitime, croyons-nous, de considérer Bucer comme l'auteur, au moins comme l'auteur principal, du mémoire présenté par la commission de l'ordonnance et, par conséquent, de la majeure partie de l'ordonnance elle-même.

Les ministres durent insister à plusieurs reprises pour que le Magistrat prit en mains le règlement définitif de l'organisation ecclésiastique. Le 28 janvier 1534, ils se présentèrent devant le Conseil afin de lui faire d'énergiques représentations ; on les invita à préciser par écrit leurs griefs. Ce fut encore Bucer qui se chargea de ce travail dont nous possédons à la fois l'original et la copie, écrite de la main de Hubert et conservée autrefois dans le caveau du Conseil des XIII, ce qui autorise l'hypothèse que cette dernière version est celle qui fut remise au Magistrat le 2 février²⁰. Il s'agit d'un document qui, contrairement à la plupart de ceux que nous avons rencontrés jusqu'à présent, a été largement utilisé par les historiens de la Réforme strasbourgeoise. On en retrouve une troisième version dans la compilation officieuse de l'avocat Frosch²¹, sans compter la copie de Wencker²².

N'ayant pas retrouvé le rapport des délégués du Magistrat sur le mémoire de la commission, rapport qui avait été utilisé par W. Sohm²³, nous avons dû nous contenter, pour reconstituer les étapes de la discussion par le Conseil, de quelques notes de séance de Jacques Sturm et de J. Meyer²⁴ et des fragments publiés dans les *Annales de Brant*. Le débat terminé, ce fut, semble-t-il, l'avocat F. Frosch qui fut chargé de rédiger une sorte de rapport général sur l'œuvre du synode et de fixer, en même temps, les termes définitifs de l'ordonnance ecclésiastique. Tout, dans ce

¹⁹ *Bericht ausz der heyiligen geschrift von der recht gottseligen anstellung und hauszhaltung Christlicher gemeyn*, etc., Strasbourg, 1534.

²⁰ Arch. St-Thomas, 20, 1 (original) ; — 45, 1 ; ff. 130-137 (copie Hubert).

²¹ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 99^v-108.

²² Arch. St-Thomas, *Varia ecclesiastica I*^o, ff. 244 ss. — Roehrich a cru, par erreur, qu'il s'agissait de deux documents différents, l'un du 28 janvier, l'autre du 2 février. Les extraits qu'il en donne (*Wiedertäufer*, pp. 12 s.) sont en fait empruntés au seul mémoire du 2 février.

²³ W. SOHM, *Die Schule Johann Sturms*, p. 141, n. 1.

²⁴ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 138 s.

document, trahit la main du juriste officiel de la petite République, les idées, le style, aussi bien que l'écriture²⁵. Ce « procès-verbal », pour employer le titre ajouté par Wencker, est contenu dans deux cahiers in-folio de 25 et de 24 pages. Il se compose d'une introduction qui a passé textuellement dans le texte de l'ordonnance, puis des XVI Articles approuvés successivement par le synode et par le Magistrat, du texte intégral des remontrances formulées par les ministres le 2 février, d'indications sommaires mais très précieuses sur la discussion à laquelle se livrèrent les membres du Conseil et sur les décisions prises et, enfin, du texte remanié du mémoire rédigé par Bucer au nom de la commission de l'ordonnance. C'est ici qu'apparaît, pour la première fois, ce « style de chancellerie » qui caractérise l'ordonnance et qui a pu faire naître à bon droit des doutes quant à l'origine bucérienne du texte. Le document envisagé tient compte de toutes les corrections apportées à la version initiale ; il a fait l'objet, à son tour, de plusieurs additions et corrections de la part de Bucer et de Sturm, additions et corrections manifestement postérieures à la première rédaction — il y en a qui se trouvent sur de petits feuillets intercalaires, — et qui ont trouvé place dans la version définitive, ce qui confirme que le « procès-verbal » de Frosch a été rédigé en vue de l'impression de l'ordonnance.

Quant à l'ordonnance disciplinaire, le nombre des pièces qui s'y rapportent est très réduit : quelques notes du chef de la chancellerie et une première esquisse de l'introduction²⁶.

III. Mémoires et ouvrages de doctrine. — On voudrait pouvoir citer sous cette rubrique l'écrit que Bucer a consacré à la question de la discipline ecclésiastique et, plus spécialement, à l'excommunication au lendemain du séjour qu'il fit à St-Gall du 28 avril au 4 mai 1533. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de retrouver la trace de cet ouvrage d'un intérêt majeur aux yeux de l'auteur lui-même qui en a parlé fréquemment dans sa correspondance²⁷.

Plusieurs traités doivent leur existence aux discussions mêmes qui eurent lieu pendant la première session du synode. Il en est

²⁵ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 91-114 ; 115, 1-115, 21 : *Processus verbalis der Articul welche in dem Synodo zu Strassburg A° 1533 gehalten über lehr, leben und Cerimonien bestimmt vnd vestgestellt worden sind.* — Cf. FICKER et WINCKELMANN, *Handschriftenproben*, t. I, p. 23ⁿ.

²⁶ Arch. St-Thomas, 45, 1 ; ff. 122-125.

²⁷ Voir p. ex. les lettres à A. Blaurer des 4 et 17 mai 1533 (SCHIESS, *Briefwechsel Blaurer*, t. I, pp. 392 s. et 395), à Vadian du 16 mai, du 9 juillet, du 13 août (ARBENZ et WARTMANN, *Vadianische Briefsammlung*, n°s 735, 739 et 742).

ainsi notamment du pamphlet d'Antoine Engelbrecht, pasteur de l'église St-Etienne et chef du parti des « épicuriens », l'un des plus violents adversaires de Bucer, sur les limites de l'autorité du pouvoir civil en matière religieuse, et de la réponse de Bucer ²⁸. Celui-ci fut obligé aussi de réfuter par écrit les objections élevées par le vicaire de l'Eglise St-Pierre-le-Vieux à l'encontre de certaines assertions contenues dans les XVI Articles touchant les rapports entre parole intérieure et parole extérieure. Deux écrits distincts subsistent, l'un en latin ²⁹, l'autre en allemand ³⁰, qui défendent tous les deux la valeur du témoignage intérieur du Saint-Esprit contre une affirmation trop exclusive des effets de la prédication. Postérieurement à la clôture des débats, le géographe Jacques Ziegler qui avait trouvé un refuge à Strasbourg répandit, lui aussi, un pamphlet dirigé contre les ministres ³¹ ; ceux-ci confièrent à Bucer la mission de défendre leur honneur et la pureté de leurs intentions ³². Et c'est encore et toujours Bucer que nous trouvons s'acquittant d'un devoir semblable au cours de l'interminable controverse qui mit aux prises les représentants de l'Eglise de Strasbourg et Schwenckfeld ; la plupart des pièces de ce débat ont été publiées dans le *Corpus Schwenckfeldianorum*, à l'exception toutefois du *Scriptum Schwenckfeldio* où Bucer avait réuni, en août 1533, les principaux griefs des Strasbourgeois à l'encontre de leur détracteur ³³.

Si ces divers documents n'intéressent qu'accessoirement l'histoire du synode et des ordonnances, certains d'entre eux permettent cependant de déterminer avec plus d'exactitude la pensée théologique de Bucer à cette époque. A ce titre, ils mériteraient un examen plus attentif que celui que le cadre de notre étude et les circonstances nous ont donné la possibilité de faire.

Nous regrettons davantage de n'avoir pas été en mesure d'utiliser plus que nous n'avons fait les correspondances manuscrites conservées tant aux Archives de St-Thomas que dans les recueils du *Thesaurus Baumianus*. On y aurait gagné une vue plus intime

²⁸ Arch. St-Thomas, 20, 1 ; 45, 1 ; *Varia ecclesiastica I*, ff. 233 ss. ; I^a, n° 37. Le traité de Bucer porte le titre : *Von dem Ampt der Oberkeyt*. Son importance a été bien mise en lumière par J.-L. ROULET, *La notion d'Etat chez Bucer*, pp. 73 ss.

²⁹ *In Synodo zun Rewern Anna 1533 contra Bernh. N. wacker diaconum ad seniozem petrum* (Arch. St-Thomas, 45, 1).

³⁰ *Bericht uber dem eusserlichen vnd innerlichen Wort* (Arch. St-Thomas, 20, 1).

³¹ *Jacobi Ziegleri Landavi Synodus* (Arch. St-Thomas, 21, 1-2 ; 45, 1 ; *Varia ecclesiastica XI*, ff. 365 ss.).

³² *Responsio Buceri* (Arch. St-Thomas, 45, 1).

³³ Arch. St-Thomas, 45, 2.

des événements et, sans doute, une compréhension plus exacte, à défaut d'indications vraiment nouvelles sur la marche des événements.

B. SOURCES IMPRIMEES

A côté des documents, nombreux et importants, qui n'ont pas été publiés jusqu'à présent et qui constituent la base essentielle de cette étude, il convient de citer les principales sources imprimées grâce auxquelles nous avons pu compléter notre documentation inédite. Document publié ne signifie d'ailleurs pas nécessairement document exploité, et il reste beaucoup à glaner encore dans les recueils d'ordonnances, de chroniques et de lettres qui ont vu le jour depuis une centaine d'années.

I. *Procès-verbaux du Grand Conseil*. — A défaut de la série complète des procès-verbaux du Grand Conseil et des XXI qui n'existe plus qu'à partir de 1539, la seule source qui nous renseigne, pour les années antérieures, sur les délibérations et les décisions de l'instance suprême de l'ancienne République strasbourgeoise consiste dans les extraits copiés, il y a un peu plus d'un siècle, sur les registres originaux par l'historien A. Jung, auteur lui-même d'un remarquable ouvrage sur les premières années de la Réforme à Strasbourg ; ces fragments ont été publiés par l'abbé L. Dacheux, comme suite aux prétendues *Annales de Sébastien Brant*³⁴. Bien qu'il ne s'agisse pas, comme le croyait l'éditeur, « de la suite de toutes les décisions du Conseil des XXI relatives aux questions religieuses de 1517 à 1536 », et il s'en faut, les extraits sont assez nombreux pour présenter un caractère utile, et il ne semble pas qu'aucun texte vraiment fondamental fasse défaut.

II. *Ordonnances*. — T.-G. Roehrich a publié en 1855 le texte des deux actes législatifs dans lesquels le Magistrat résuma les décisions consécutives au synode : l'ordonnance ecclésiastique et l'ordonnance disciplinaire³⁵. Du premier de ces documents, il avait fourni à Richter, pour son recueil des ordonnances ecclésiastiques du xvi^e siècle, une copie légèrement différente et plus fidèle, semble-t-il, à en juger d'après les quelques fragments insérés par Cunitz dans sa thèse et dont la graphie est certainement irréprochable³⁶. L'édition originale comprend 25 pages in-4°

³⁴ *Fragments des anciennes chroniques d'Alsace*, X, *Les Annales de Sébastien Brant*, Strasbourg, 1901.

³⁵ ROEHRICH, *Mittheilungen*, t. I, pp. 214-284.

³⁶ RICHTER, *Die evangelischen Kirchenordnungen*, t. I, pp. 232 ss. — CUNITZ, *Considérations*, pp. 98-101.

sans indication de lieu ni d'imprimeur ; Roehrich en possédait un exemplaire et en signalait un second à la bibliothèque de la fondation St-Guillaume à Strasbourg. Il ne subsiste aujourd'hui, à notre connaissance, qu'un exemplaire, conservé à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg³⁷. La rareté de ce texte est due à la publication extrêmement parcimonieuse qui en fut faite. Non seulement Conrad Hubert ne parvint-il plus à en découvrir un seul exemplaire en 1568, mais, dès la fin de 1535, Capiton signalait la difficulté qu'il y avait à s'en procurer, étant donné qu'on n'en avait imprimé que quelques-uns qui furent réservés aux églises de Strasbourg³⁸. La même remarque vaut pour l'ordonnance disciplinaire. Ce recueil de 24 pages in-4° fut imprimé au commencement de l'année 1535 ; il se compose, en plus du discours introductif adressé aux tribus ou corporations de métiers, de dix ordonnances que l'on s'était contenté de publier à nouveau, sauf celle qui ouvrait la collection et qui portait la date du 27 décembre 1534. Les quatre premiers textes du recueil furent insérés également dans l'ordonnance ecclésiastique de 1598.

III. Correspondance. — La correspondance officielle du Magistrat de Strasbourg a fait l'objet d'une publication partielle qui, tout en débordant le cadre étroitement politique que s'étaient tracé les éditeurs, reste insuffisante pour l'histoire religieuse de la République³⁹.

Quant aux correspondances privées, les pièces les plus importantes, du point de vue de notre étude, se sont trouvées dans les recueils d'Arbenz et Wartmann, de Schiess et, pour la période antérieure au synode, de M. Staehelin. L'actif échange de lettres que Bucer et Capiton ont entretenu avec les ministres de Suisse et avec les frères Blaurer de Constance fait de ces trois publications l'une des sources les plus importantes dont nous ayons pu disposer⁴⁰.

³⁷ N'ayant pu le consulter, nous avons suivi l'édition Roehrich en la corrigeant, lorsqu'il y avait lieu, par le texte de Cunitz.

³⁸ Lettre à Vadian du 9 nov. 1535 (ARBENZ et WARTMANN, n° 846) : « Ordinationis nostræ partem mitto... Integram ad manum non habui neque facile fortassis inveniatur ; nam pro nostris dumtaxat ecclesiis impressa sunt aliquot exempla. » Cf. ROEHRICH, *Mittheilungen*, t. 1, pp. 187 s.

³⁹ *Urkunden und Akten der Stadt Strassburg*, 2. *Abteil. Politische Correspondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation*, t. II (1531-1539), éd. par O. Winckelmann, Strasbourg, 1887.

⁴⁰ E. ARBENZ et H. WARTMANN, *Vadianische Briefsammlung*, St-Gall, 1891 et suiv. — T. SCHIESS, *Briefwechsel der Brüder Ambrosius und Thomas Blaurer*, Fribourg-en-Br., 1908. — E. STAHELIN, *Briefe und Akten zum Leben Ækolampads*, Leipzig, 1927/34.

IV. *Chroniques*. — Le désastre qui, en 1870, a frappé les Bibliothèques publiques de Strasbourg a entraîné la perte de presque toutes les chroniques du xvi^e siècle. Le patient travail de reconstitution auquel se sont livrés R. Reuss et l'abbé Dacheux en se fondant sur des copies fragmentaires entreprises avant la catastrophe a permis de sauver quelques reliques qu'il faut se garder de négliger, car bien souvent elles contiennent la seule trace d'événements intéressants ou d'appréciations contemporaines. Ajoutons d'ailleurs que les passages conservés sont singulièrement discrets en ce qui concerne les faits que nous nous proposons d'exposer ⁴¹. On trouve davantage dans les *Sabbata* du Saint-Gallois J. Kessler ⁴².

V. *Ouvrages de Bucer et de Capiton*. — Si les tentatives en vue d'une entente évangélique en matière sacramentaire et, par-delà, d'une conciliation entre les points de vue catholique et protestant occupent une place considérable dans les écrits publiés à cette époque par les deux principaux réformateurs strasbourgeois, la lutte contre l'anabaptisme et l'exposé des principes qui, selon eux, doivent être à la base de l'organisation ecclésiastique font l'objet aussi de développements longs et répétés. Qu'il s'agisse d'attaquer ou de construire, c'est encore Bucer qui mène visiblement le jeu. Tandis que Capiton se contente, en 1533, de faire paraître le *Commentaire sur Jérémie* de son ami Oecolampade, ainsi qu'une traduction allemande du *De sarcienda Ecclesiae concordia* d'Erasmus ⁴³ et, l'année suivante, une brève biographie du réformateur bâlois et, sous forme de récit populaire, la relation des aventures de l'anabaptiste Nicolas Frey ⁴⁴, Bucer publie, au cours de ces deux mêmes années, un compte-rendu détaillé de sa controverse avec Melchior Hofmann ⁴⁵, un traité sur l'union des véritables chrétiens papistes et luthériens ⁴⁶, son principal ouvrage latin sur

⁴¹ *Fragments des anciennes chroniques d'Alsace* (extraits du Bull. de la Soc. pour la Conservat. des Monum. hist. d'Alsace), Strasbourg, 1886/1901. Entrent en ligne de compte, outre les prétendues *Annales de Brant* déjà mentionnées, la *Chronique* de BÜHELER, la *Chronique* de WENCKER, les *Collectedanées* de SPECKLIN et les fragments de KÜNAST.

⁴² J. KESSLER, *Sabbata mit kleineren Schriften und Briefen*, St-Gall, 1902.

⁴³ *Von der Kirchen lieblicher vereinigung, vnd von hinlegung dieser Zeit haltender spaltung in der glauben leer*, Strasbourg, 1533.

⁴⁴ *Eine wunderbar geschicht vnd ernstlich warnung Gottes so sich an einem Wiedertäufer Claus Frey zugetragen*, Strasbourg, 1534 ; réédité par ROEHRICH, *Wiedertäufer*, pp. 80-99.

⁴⁵ *Handlung inn dem offentlichen gesprech zu Straszburg iüngst imm Synodo gehalten, gegen Melchior Hoffman durch die Prediger daselbst*, Strasbourg, 1533 (Mentz, n^o 30 et 30^a).

⁴⁶ *Furbereytung zum Concilio*, etc., Strasbourg, 1533 (Mentz, n^o 31).

le baptême des enfants ⁴⁷, la *Relation tirée de l'Écriture sainte sur l'institution et l'administration de la communauté chrétienne* ⁴⁸, une réfutation des arguments d'Engelbrecht concernant les rapports entre l'Église et le pouvoir politique ⁴⁹, un pamphlet contre l'évêque d'Avranches ⁵⁰ et le grand Catéchisme ⁵¹ ; à quoi il faut ajouter, pour 1535, une préface à la traduction allemande du *De correctione Donatistarum* de saint Augustin ⁵² et les *Dialogi* où était soulevée une fois de plus la question de l'intervention du Magistrat en matière ecclésiastique ⁵³. Il est vrai qu'il convient de porter à l'actif de Capiton, dans ce même domaine, son *Berner Synodus* ⁵⁴, paru en avril 1532, et le mémoire qu'il rédigea au début de 1535 à l'intention du Magistrat de Francfort et dont Richter a publié d'importants fragments ⁵⁵.

Dans cette active production littéraire, il y avait beaucoup à prendre, et pas seulement des détails. A la lire, on comprend mieux les revendications des ministres et on les situe à leur place. Certes, la part de la doctrine y est prépondérante ; mais elle n'arrive pas à éliminer les considérations pratiques, ni à dissimuler l'écho des expériences récentes. Enfin l'exposé théorique ou la réfutation d'adversaires lointains pouvaient servir de prétexte à une action plus immédiate ; il n'est pas certain que, en intervenant dans la discussion qui mettait aux prises les prédicateurs anabaptistes de Munster et les pasteurs traditionalistes de Marbourg, et en publiant ensuite son avis dans la *Relation tirée*

⁴⁷ *Quid de baptismo infantium iuxta scripturas sentiendum*, Strasbourg, 1533 (Mentz, n° 32).

⁴⁸ *Bericht ausz der heyligen geschrift von der recht gottseligen anstellung vnd haushaltung Christlicher gemeyn Eynsatzung der diener des worts, haltung vnd vrauch der heyligen Sacramenten, etc.*, Strasbourg, 1534 (Mentz, n° 33).

⁴⁹ *Confutator vnd Ablainung etlicher vermaiten Argumenten, so newlich von ainem Nachdichter, auffgetzaichnet seind*, 1534 (Mentz, n° 34). Cet ouvrage ne nous a pas été accessible.

⁵⁰ *Defensio adversus caloma catholicum, id est criminationem R. P. Roberti Episcopi Abrincensis*, Strasbourg, 1534 (Mentz, n° 35).

⁵¹ *Kurtze schriftliche erklärung für die kinder vnd angohenden*, publié partiellement par REU, *Quellen zur Geschichte des kirchlichen Unterrichts*, t. I, pp. 23 ss.

⁵² *Vom ampt der oberkait, in sachen der religion vnd Gotsdiensts ...Jns Teütsch gezogen, durch Wolfgangum Meüsslin* (Musculus), Augsbourg [1535] (Mentz, n° 37).

⁵³ *Dialogi oder Gespräch Von der gemeinsame, vnnnd den kirchen übungen der Christen, Vnd was yeder Oberkait von ampts wegen, ausz Göttlichem befehl, an den selbigen zuersehen vnd zu besseren gebüre*, Augsbourg, 1535.

⁵⁴ Cf. la nouvelle traduction française qu'en a donnée récemment M. H. Meylan.

⁵⁵ A. L. RICHTER, *Geschichte der evangelischen Kirchenverfassung in Deutschland*, Leipzig, 1851, pp. 159 ss.

de l'Écriture sainte, Bucer n'ait pas voulu défendre contre ses ennemis strasbourgeois les règles qu'il avait énoncées dans son mémoire sur l'ordonnance ecclésiastique. De même, on peut conjecturer qu'en publiant son Catéchisme au printemps de 1534, il a voulu, non pas critiquer l'ordonnance, puisque celle-ci ne devait paraître qu'à la fin de l'année, mais disposer les esprits en faveur de la discipline ecclésiastique, avant que la discussion au Grand Conseil ne fût close.
